

Qui est l'EMR ?

Une équipe composée de :



Élodie DEMOTA
Éducatrice spécialisée



Sylvie PINON
Infirmière



Céline CHAUVEAU
psychologue



Adèle GIRARD
Ergothérapeute



Thierry REPUSSARD
Chef de service

CONTACT



emr@edla.fr



02 41 94 92 00

(secrétariat de la MAS de l'Oudon

ou **06 49 89 13 86**



MAS de L'Oudon

Service EMR

Rue du Rocher

49500 SEGRÉ EN ANJOU BLEU

Permanences

le lundi de 9h à 17h

les mardi et jeudi de 9h à 17h00



**Équipe Mobile Ressource
de l'EPMS de l'Anjou**

*« Évaluer,
coordonner
la vie à domicile »*



L'Equipe Mobile Ressource (EMR) : c'est quoi ?

C'est une structure innovante qui a pour vocation, dans le cadre d'un accompagnement médico-social adapté, de contribuer à la réalisation des projets de vie des personnes adultes handicapées en favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux et facilitant l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

Elle élabore et coordonne le projet de vie de l'utilisateur afin qu'il puisse se maintenir à son domicile et/ou de l'accompagner vers un logement plus inclusif (hors institution). Cet accompagnement prend en compte un accès aux soins (somatique, psychique) et à la vie sociale.

Elle vient en complément des structures médico-sociales existantes. Elle est un service appartenant à L'EPMS de l'Anjou et est financée par l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire.

L'EMR innove par la mise à disposition de « deux studios-test » au sein de la MAS de SEGRÉ pour l'évaluation des capacités de l'utilisateur à vivre dans un logement plus inclusif.

Pour qui ?

- Pour des adultes en situation de handicap (trouble du spectre autistique, polyhandicap, troubles psychiques) vivant à domicile ou au sein d'une structure qui souhaitent :
 - s'orienter vers un habitat plus inclusif
 - et/ou bénéficier d'une prise en charge adaptée pour un mieux-être.
- Pour des aidants (familles, fratrie, familles d'accueil).

Pourquoi ?

- Coordonner toutes les actions mises en place pour l'utilisateur afin de l'accompagner dans son projet de vie.
- Réaliser une évaluation des besoins (santé psychique et/ou somatique, autonomie, et participation sociale) et attentes.

Quels objectifs ?

- Réaliser en co-construction le projet de vie de l'utilisateur.
- Définir ou poursuivre un parcours coordonné de soins avec l'ensemble des acteurs intervenant auprès de l'utilisateur.
- Apporter un espace d'échange, de soutien et d'informations auprès des aidants (familles, fratries, famille d'accueil).

Par quels moyens ?

- Evaluation des capacités d'autonomie à domicile ou au sein de nos studios-test situés à Segré.
- Mobilisation des ressources d'un territoire.
- Mise en place de prestations de proximité (thérapeutiques et éducatives) faisant intervenir des professionnels dans un cadre salarié ou libéral.

Comment en bénéficier ?

- Les conditions requises :
 - Etre un aidant et/ou avoir plus de 18 ans et être en situation de handicap (trouble du spectre autistique, polyhandicap, troubles psychiques)
 - Habiter dans un rayon de 40 km autour de Segré en Anjou Bleu.
 - Avoir une orientation de la MDA « MAS Accueil Temporaire » **uniquement** si vous souhaitez bénéficier des studios-test.

Et après ?

Il vous suffit de prendre contact avec l'EMR par mail ou par téléphone afin de fixer un premier rdv. Votre demande sera ensuite étudiée et une réponse sur la possibilité d'intervention vous sera faite.